

## C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

### Le groupe Danzer : IFO, la filiale du groupe en République du Congo obtient la certification FSC

- 1,16 millions d'hectares de superficie forestière certifiée
- Légalité de toutes les concessions de la SIFORCO confirmée

Baar (Suisse), mars 2009 - La concession forestière de l'Industrie Forestière d'Ouessou (IFO), filiale du groupe Danzer en République du Congo, a obtenu la certification selon les directives du Forest Stewardship Council (FSC). Désormais, le groupe Danzer peut proposer du bois en grumes, des sciages ainsi que des placages avec une certification de gestion forestière FSC.

La certification FSC garantit que la concession forestière de l'IFO - couvrant une superficie de 1,16 millions d'hectares - est gérée selon la norme de gestion forestière de FSC, avec des exigences sociales, économiques et écologiques. La concession forestière de l'IFO est la plus grande concession en Afrique ayant obtenu jusqu'à maintenant la certification FSC. Les filiales de Danzer, Interholco et Danzer UK sont responsables de la distribution des bois en grumes et sciés de l'IFO, Danzer Europe Veneer (DEV) des placages. La certification FSC a été réalisée en coopération étroite avec WWF (World Wide Fund for Nature) - GFTN (Global Forest and Trade Network).

«La certification FSC est un jalon primordial dans nos efforts d'élargissement progressif de la production et du commerce de produits certifiés FSC », a déclaré Olof von Gagern, P.D.G. du groupe Danzer Afrique et placages Europe. «Elle complète les résultats de nos REGLES D'APPROVISIONNEMENT DE BOIS EN PROVENANCE D'AFRIQUE, qui prescrivent l'origine légale de ces bois comme condition minimale. En même temps, ceci conforte nos efforts dans la certification de

concessions forestières en République Démocratique du Congo gérées par notre filiale SIFORCO. »

Toujours plus de clients reconnaissent que le certificat FSC représente une contribution importante à la protection des forêts dans le bassin du Congo.

Les entreprises du groupe Danzer disposent de certifications FSC Chain-of-Custody (chaîne de contrôle). Elles peuvent ainsi garantir à leurs clients la traçabilité des produits forestiers certifiés FSC pour leur assurer qu'ils proviennent effectivement d'une forêt certifiée FSC.

La certification FSC a été attribuée après un audit détaillé effectué par l'entreprise indépendante de certification, la Société Générale de Surveillance (SGS). La certification FSC est valable cinq ans et soumise à un audit annuel de surveillance. L'ensemble de l'audit a été validé sur le terrain par l'Accreditation Service International (ASI), WWF (World Wide Fund For Nature) ainsi que l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) qui ont participé à ce contrôle en qualité d'observateurs.

Le contrôle a pris en considération tous les aspects sociaux, écologiques et économiques d'une exploitation forestière responsable. La SGS a contrôlé par exemple le respect des lois locales en matière de protection de la forêt et de l'environnement, la prise en compte des droits et besoins de la population locale, le caractère durable de l'exploitation forestière ainsi que la mise en œuvre des techniques d'exploitation forestière à impact réduit (EFIR).

«Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'aménagement forestier de l'IFO, des mesures ont été prises en vue d'empêcher des impacts négatifs sur les Forêts de Haute Valeur de Conservation (FHVC). Des écosystèmes sensibles de même que certaines zones qui constituent des habitats spécifiques pour des espèces animales menacées telles qu'éléphants,

léopards, buffles, chimpanzés et gorilles ont été protégées. Il est interdit d'abattre les arbres dans ces zones protégées. »

## **La République Démocratique du Congo confirme la légalité des concessions de la SIFORCO**

Les concessions forestières de la SIFORCO, filiale du groupe Danzer en République Démocratique du Congo, ont passé avec succès le processus de conversion. Toutes les nouvelles concessions de la SIFORCO ont satisfait aux critères du contrôle de légalité de la Commission engagée par le Gouvernement.

Ernst & Young, mandatée simultanément par le groupe Danzer pour effectuer un contrôle indépendant, a confirmé que SIFORCO, eu égard aux prix à l'exportation et à l'imposition sur les salaires, a agi par le passé en accord avec les lois locales. Par ailleurs Ernst & Young a confirmé que l'entreprise n'a pas profité d'avantages fiscaux pour des investissements qui n'auraient pas été réalisés.

Le prochain objectif de SIFORCO est d'élaborer des plans d'aménagement forestier pour les 1,9 million d'hectares de forêts sur lesquels s'étendent les concessions. Ceux-ci sont une condition essentielle à la certification FSC (Forest Stewardship Council) à laquelle les concessions de la SIFORCO aspirent. Comme ce fut le cas dans le cadre de la certification FSC des concessions forestières de l'IFO, le groupe Danzer et WWF vont collaborer étroitement.

## **À propos du groupe Danzer**

*Le groupe Danzer exploite 6 usines de placage et 5 scieries en Europe, Amérique du nord et Afrique, ce qui en fait le premier fabricant mondial de placages de feuillus. Les différents sites transforment avant tout des essences régionales en contreplaqués ou bois sciés haut de gamme. Trente filiales commerciales au total assurent le suivi des*

# DANZERGROUP

*clients. Le groupe Danzer emploie quelque 4 700 collaborateurs et a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de l'ordre de 420 millions d'euros*

[www.danzergroup.com](http://www.danzergroup.com)

**Contact pour les médias :**

Danzer Group

c/o PLEON

Jürgen Wiedemann

Tél. : +49 (0)69 24286143

Courriel : [juergen.wiedemann@pleon.com](mailto:juergen.wiedemann@pleon.com)